

Poitiers, le 28 novembre 2023

### Un bus de dépistage bucco-dentaire pour aller vers les personnes les plus vulnérables et faciliter l'accès aux soins



*Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Anne-Florence BOURAT, Vice-Présidente Déléguée en charge de la Santé, Valérie DAUGE, Première Vice-Présidente en charge des Personnes Agées et des Personnes Handicapées, Jean-Pierre ABELIN, Président de la Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut, Benjamin DAVILLER Directeur de la Délégation départementale de la Vienne de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et Pierre FRONTY, Président de l'association Aide Odontologique de Suivi Itinérant des Soins (AOSIS), ont présenté, ce jour, le bus de dépistage bucco-dentaire à la Maison d'Accueil Spécialisé du Parc à Targé.*

Ce bus est destiné à la prévention et aux dépistages bucco-dentaires des personnes les plus vulnérables, qui ont difficilement accès aux structures de soins dentaires (cabinet dentaire, clinique, hôpital).

**Cette unité dentaire mobile s'adresse principalement aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité accueillies ou hébergées dans des établissements sociaux ou médico-sociaux.** Tourné vers le dépistage et l'accès aux premiers soins, le bus de dépistage bucco-dentaire n'est pas un cabinet dentaire mais renforce la passerelle entre

la prévention et le soin, permettant d'engager un suivi avec des orientations personnalisées vers des cabinets dentaires.

Créée en 2009, l'association AOSIS regroupe 90 chirurgiens-dentistes (actifs ou retraités) qui réalisent des vacations régulièrement pour permettre l'accès aux soins bucco-dentaires des populations les plus fragiles.

Compte tenu de la démographie médicale en baisse dans le département de la Vienne et de la multiplication des déserts médicaux dans les zones rurales, l'association a créé en 2022 un bus de prévention et de dépistage dentaire afin d'aller vers les patients, d'établir un climat de confiance et de réaliser un premier bilan bucco-dentaire.

Ce bus mesure 6,40 m de longueur et 2,20m de largeur et dispose d'un fauteuil de dentiste avec du matériel à usage unique pour examiner le patient. Le praticien peut ainsi réaliser un bilan bucco-dentaire, et au besoin fournir un courrier au patient pour des soins curatifs ultérieurs dans un cabinet.

### > Le Département de la Vienne mobilisé aux côtés d'AOSIS pour répondre aux besoins de santé du territoire

Le Département de la Vienne a signé une convention de partenariat avec l'association AOSIS en 2020, afin de réaliser dans les EHPAD de la Vienne des consultations dentaires pour les personnes vulnérables identifiées et orientées par le service de Protection Maternelle et Infantile du Département de la Vienne. Les établissements ont ainsi été équipés de fauteuils d'examen bucco-dentaire et de scialytiques (système d'éclairage utilisé dans les salles opératoires).

**En 2022, le Département a participé au financement du bus de prévention et de dépistage bucco-dentaire à hauteur de 10 000€ (voté en commission permanente le 31 mai 2022), toujours dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins de tous les habitants du département, particulièrement dans les zones rurales, confrontées au manque de professionnels de santé.**

Tout au long de l'année, le Département soutient les associations du territoire pour garantir une offre de soins de proximité et de qualité aux habitants.